



350 fois merci!



6
Budget
2024

Festival
des neiges :
le rendez-
vous hivernal!

9

2
Mot du conseil

10 et 14
Rubrique des
conseillers

Profitez
de l'hiver
au parc de
la Rivière!

10

Une semaine
de relâche
amusante!

11

12-13
Nouvelles des
organismes

16
Calendrier
des collectes

Restez
informé!

lancienne-lorette.org

Dossier Citoyen



Infolettre



YouTube

MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

Chères Lorettaïnes,
Chers Lorettaïnes,

Quelle année extraordinaire avons-nous vécue en 2023 ! Pendant 12 mois, nous avons célébré pleinement le 350^e anniversaire de fondation de L'Ancienne-Lorette. Nous avons revisité notre histoire, participé à plus de 125 activités qui ont permis à chacun de vous de célébrer à sa manière, et aujourd'hui, nous tournons notre regard vers l'avenir.

La participation de chaque citoyenne et citoyen à la fête fut l'ingrédient clé de son succès. Vous avez insufflé votre fierté et l'amour que vous portez à votre ville dans chacune des activités et avez créé des souvenirs inoubliables !

Je tiens à remercier une fois de plus la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien ainsi que tous nos partenaires qui nous ont permis d'offrir des fêtes accessibles et de grande qualité. Un grand merci aux organismes, aux entreprises, aux écoles et aux citoyens qui

ont réalisé une cinquantaine d'initiatives lorettaines, ainsi qu'à tous les bénévoles et aux employés municipaux qui ont consacré leur cœur et leur énergie à la réussite de cette année bien remplie.

Ensemble, demeurons les gardiens de l'histoire tout en continuant, avec audace, de façonner notre ville en un milieu de vie exceptionnel pour les générations futures.

Prudence et rigueur en 2024

Bien que l'année 2024 devrait connaître – espérons-le – une baisse de l'inflation qui demeure une préoccupation constante pour le budget de notre Ville autant que pour votre budget familial, votre conseil municipal continuera de gérer les finances publiques avec prudence et rigueur.

Vous constaterez à la lecture du budget présenté dans les pages suivantes que **nos stratégies de payer nos dettes et d'éviter de s'endetter dans l'avenir**, combinées à un contrôle rigoureux

des dépenses d'opération, **nous permettent de contrer l'inflation sans couper les services et de maintenir le compte de taxes le plus bas possible.**

C'est ainsi que malgré une inflation de 5,6 % et une augmentation de la quote-part d'agglomération de 8,6 %, nous avons pu contenir la hausse de taxes foncières résidentielles à 2,75 % et celle des services à 17,76 \$ en 2024. De plus il est très intéressant de constater qu'au cours des cinq dernières années, la moyenne d'augmentation de l'inflation a été de 3,18 % alors que la moyenne du taux de taxes résidentiel n'a été que de 0,8 %.

Pour 2024, plusieurs projets sont sur la table et ceux-ci continueront d'être développés avec rigueur et prudence en visant l'optimisation des aides financières disponibles.

Le Corridor lorettain : un projet d'envergure pour toute la région

Lors de la cérémonie de clôture des fêtes du 350^e anniversaire, nous avons d'ailleurs eu le plaisir d'annoncer que la Ville de Québec sera partenaire pour la création du Corridor lorettain afin d'en faire un véritable projet d'agglomération.

Le Corridor lorettain comprend 3,2 km de sentiers piétonniers et une piste cyclable de 2,5 km qui reliera le Corridor



des cheminots au Corridor du Littoral. Ce projet, auquel la Ville de L'Ancienne-Lorette travaille depuis trois ans, est né de l'idée de notre député Éric Caire et sera réalisé avec l'appui de plusieurs partenaires. Il sera indéniablement un atout incontournable pour la mobilité active dans toute la région. Tous les détails seront dévoilés au cours des prochains mois; restez à l'affut !

Bonne année et bon hiver à tous !

Le maire,

Gaétan Pageau



MAIRE

Gaétan Pageau

418 877-4378 | maire@lancienne-lorette.org



DISTRICT 1 – SAINT-JACQUES

Josée Ossio

418 914-4684 | jossio@lancienne-lorette.org



DISTRICT 2 – NOTRE-DAME

Isabelle Grenier

418 955-7824 | igrenier@lancienne-lorette.org



DISTRICT 3 – SAINT-PAUL

Johanne Laurin

418 871-7852 | jlaurin@lancienne-lorette.org



DISTRICT 4 – SAINT-OLIVIER

Charles Guérard

418 997-4120 | cguerard@lancienne-lorette.org



DISTRICT 5 – SAINT-JEAN-BAPTISTE

Nicolas St-Gelais

418 573-6533 | nst-gelais@lancienne-lorette.org



DISTRICT 6 – DES PINS

Sébastien Hallé

418 655-6418 | shalle@lancienne-lorette.org

Séances ordinaires du conseil municipal



Assistez aux séances du conseil municipal à l'hôtel de ville ou sur YouTube, en direct ou en différé.

- Mardi 30 janvier 2024, 19 h 30
- Mardi 27 février 2024, 19 h 30
- Mardi 26 mars 2024, 19 h 30
- Mardi 30 avril 2024, 19 h 30

Pour en savoir plus, pour consulter les ordres du jour et pour soumettre vos questions, visitez le **lancienne-lorette.org**.





FAITS SAILLANTS 2023

Pour débiter 2024 en force, dans la continuité de notre 350^e anniversaire, permettons-nous de nous remémorer quelques projets et réalisations de l'année qui vient de s'achever.

Services aux citoyens

- Activités et festivités du 350^e anniversaire
- Sac-cadeau *Les Petits Loretains* : soulignement des naissances lorettaines
- Offre d'un service de camp de jour d'appoint durant la grève des enseignants
- Déploiement du service Flexibus
- Installation d'un banc d'allaitement au parc Cyrille-Gauvin
- Journée portes ouvertes du Service des travaux publics

Sécurité routière et transport actif

- Réfection de la rue Saint-Victor et ajout d'un trottoir afin de connecter les rues Saint-Paul et Turmel.
- Ajout d'une intersection sécurisée en projet-pilote au coin des rues Saint-Eugène et Papillon.
- Ajout d'une traverse piétonne au coin des rues Notre-Dame et Saint-Gédéon.

- Ajout d'un sentier polyvalent temporaire sur le viaduc Jean-Marchand, permettant de relier l'ensemble du réseau de transport actif avec celui du parc technologique Armand Viau à Québec
- Ajout d'un radar pédagogique aux abords de l'école des Hauts-Clochers afin de sécuriser la zone scolaire.

Communication et information

- Rencontres citoyennes dans chacun des quartiers

Environnement et développement durable

- Instauration de la collecte des résidus alimentaires
- Aménagement de platebandes comestibles à la Maison de la Culture
- Soutien de la biodiversité, notamment avec la plantation d'asclépiade
- Distribution de barils d'eau de pluie

- Plantation d'arbres sur la rue Parisien
- Distribution d'arbres matures

Projets immobiliers

- Fin du processus d'approbation du futur centre de données de haute technologie de Microsoft (rue Yvon-Dolbec).
- Agrandissement du Récréofun (1289, avenue Jules-Verne).
- Construction du nouveau dépanneur Sprint (Péto-Canada) (1855, rue Notre-Dame).
- Construction d'un nouveau poste de pompage (6060, boulevard Wilfrid-Hamel).
- Restauration extérieure et intérieure du 1661, route de l'Aéroport pour l'ouverture de deux nouveaux commerces (Christian Marcoux cuisine et mobilier design).
- Restauration d'un immeuble d'habitation locatives comprenant 35 nouvelles unités de logement avec services communautaires (1800, rue Notre-Dame).
- Nouveau triplex rue du Passant.

Citoyens et élus en action



Distribution des paniers de Noël de la Société Saint-Vincent-de-Paul



Distribution des paniers de Noël de l'organisme Rayon de Soleil



Visite de l'usine de biométhanisation



350 fois merci!

Le 28 décembre dernier se tenait l'ultime célébration du 350^e anniversaire de L'Ancienne-Lorette, présenté par la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien!

Merci aux Lorettaïnes et aux Lorettaïns d'avoir encore une fois répondu à l'appel, en étant présents en très grand nombre!



Visitez notre page Facebook pour y trouver toutes les photos de la soirée!

Pour consulter les archives, visitez le 350ans.org.

La soirée a remporté un franc succès alors que les nombreux visiteurs ont chanté et dansé au rythme du **karaoké géant en plein air** et de la **prestation du groupe Bestov!**

C'est ainsi que la page s'est officiellement tournée sur les célébrations de notre 350^e anniversaire.

Employés, partenaires, commerçants, organismes, bénévoles, citoyens et visiteurs d'ici et d'ailleurs, **merci d'avoir écrit cette nouvelle page d'histoire avec nous.**

Souvenirs du 350^e

Afin que cette année exceptionnelle demeure gravée dans nos cœurs et nos esprits, nous sommes fiers d'avoir offert de précieux souvenirs à chaque résidence de L'Ancienne-Lorette.

Un magnifique magazine-souvenir qui rassemble photos, récits et anecdotes de notre histoire et des festivités de notre 350^e anniversaire.

Un porte-clé à l'effigie du 350^e.



Une ville tournée vers l'avenir !

Maintenant que les festivités du 350^e sont officiellement terminées, la Ville de L'Ancienne-Lorette se tourne résolument vers l'avenir.



Legs du 350^e : le futur projet de corridor Loretain



Soulignement des naissances lorettaines



Aide aux jeunes familles



Projet-pilote de collecte des résidus alimentaires à l'école des Hauts-Clochers

Ensemble, continuons de façonner notre ville en un milieu de vie exceptionnel pour nous, comme pour les générations futures.



Coup d'œil sur la situation financière pour la prochaine année

Nos stratégies de payer nos dettes du passé et d'éviter de s'endetter nous permettent aujourd'hui de contenir l'inflation et de continuer de vous offrir le compte de taxes le plus bas possible.

En effet, malgré une inflation de 5,6 % et une augmentation significative de la quote-part d'agglomération de 8,6 %, nous avons pu contenir la hausse de taxes foncières résidentielles à 2,75 % et celle des services à 17,76 \$ en 2024, ce qui représente près de la moitié de l'inflation que nous vivons présentement. Donc, pour une résidence moyenne d'une valeur de 308 254 \$, l'ajustement annuel du compte de taxes est de 92,36 \$ en 2024. En ce qui a trait à la taxation commerciale, plus de la moitié des commerces ont la même augmentation de taxes foncières que le résidentiel.

La diminution de notre dette de 50 % et le paiement comptant de nos immobilisations nous permettent d'économiser 3,7 M \$ en paiements d'intérêts et de capital pour 2024 et les années subséquentes. Rappelons-nous que notre ville est développée à presque 100 %, ce qui limite l'apport de nouveaux revenus.

De plus, la comparaison de l'historique de la variation des taux des cinq dernières années (voir tableau ci-contre), nous confirme que nous avons pris les bonnes décisions de gestion financière, car la moyenne de l'inflation a été de 3,18 % alors que la moyenne d'augmentation du taux de taxes foncières s'est limitée à 0,8 %.

En résumé, nos stratégies de payer nos dettes et d'éviter de s'endetter dans l'avenir, combinées à un contrôle rigoureux des dépenses d'opération nous permettent de contrer l'inflation sans couper les services et de maintenir le compte de taxes le plus bas possible.

Le maire,

Gaétan Pageau

Les enjeux 2024 :

- Inflation à des niveaux records de 5,6 %
- Hausse considérable de la quote-part d'agglomération de 8,6 %
- Hausse soutenue des coûts des travaux et des biens et services
 - › Essence, transport, matières résiduelles, réfection des rues et immeubles

Depuis 2020, les bonnes nouvelles :

- Diminution de 50 % de notre dette du passé
 - › 39,5 M \$ à 19,8 M \$ prévu au 31 décembre 2024
- Investissements payés comptant de 18 M \$ (sans endettement)
 - › Rues, bâtiments et équipements
- Maintien du compte de taxes résidentielles et commerciales le plus bas possible

Nos engagements pour une ville en santé financière :

- Diminuer la dette
- Payer comptant nos immobilisations
- Maintenir le compte de taxes le plus bas possible

Revenus et dépenses

Revenus

Budget	2023	2024	Écart (\$)
Taxes	31 332 863 \$	32 737 476 \$	1 404 613 \$
Compensations tenant lieu de taxes	449 498 \$	439 609 \$	(9 889) \$
Transferts	874 873 \$	1 720 411 \$	845 538 \$
Services rendus	840 056 \$	911 469 \$	71 413 \$
Imposition de droits	543 641 \$	692 080 \$	148 439 \$
Amendes et pénalités	115 000 \$	100 000 \$	(15 000) \$
Intérêts	485 000 \$	485 000 \$	— \$
Revenus autonomes	806 440 \$	47 800 \$	(758 640) \$
Total autres revenus	35 447 371 \$	37 133 845 \$	1 686 474 \$

Dépenses

Budget	2023	2024	Écart (\$)
Quote-part à l'agglomération de Québec	15 949 900 \$	17 315 458 \$	1 365 558 \$
Quote-part à la CMQ	96 531 \$	111 510 \$	14 979 \$
Administration générale	5 236 509 \$	5 341 766 \$	105 257 \$
Sécurité publique	141 726 \$	187 287 \$	45 561 \$
Transport	4 412 743 \$	4 516 283 \$	103 540 \$
Hygiène du milieu	1 461 056 \$	1 563 610 \$	102 554 \$
Urbanisme et développement	577 808 \$	617 675 \$	39 867 \$
Loisirs et culture	7 026 209 \$	6 103 603 \$	(922 606) \$
Frais de financement	412 514 \$	322 755 \$	(89 759) \$
Remboursement dette LT	1 222 054 \$	826 000 \$	(396 054) \$
Immobilisations à même les revenus	2 138 471 \$	2 905 869 \$	767 398 \$
Affectations	(3 228 150) \$	(2 677 971) \$	550 179 \$
Total	35 447 371 \$	37 133 845 \$	1 686 474 \$

Historique de la variation des taux

Années	Variation			
	* Taux d'inflation	Taux résidentiel	Taux commercial ≤ 400 000 \$	Taux commercial > 400 000 \$
2020	1,3 %	1,75 %	2,90 %	2,90 %
2021	1,2 %	0 %	0 %	0 %
2022	2,2 %	(2,50) %	** 0 %	** 0 %
2023	5,6 %	2,00 %	2,50 %	*** 4,96 %
2024	5,6 %	2,75 %	2,75 %	*** 4,93 %
Moyenne des 5 dernières années	3,18 %	0,80 %	1,63 %	2,56 %

* ISQ, indice d'ensemble RMR de Québec, données mensuelles non désaisonnalisées, moyenne de septembre à août

** En 2022 : Crédit accordé équivalant à 2,5 % de la taxe foncière jusqu'à concurrence de 1 250 \$

*** Taux de taxes moyen



Investissements

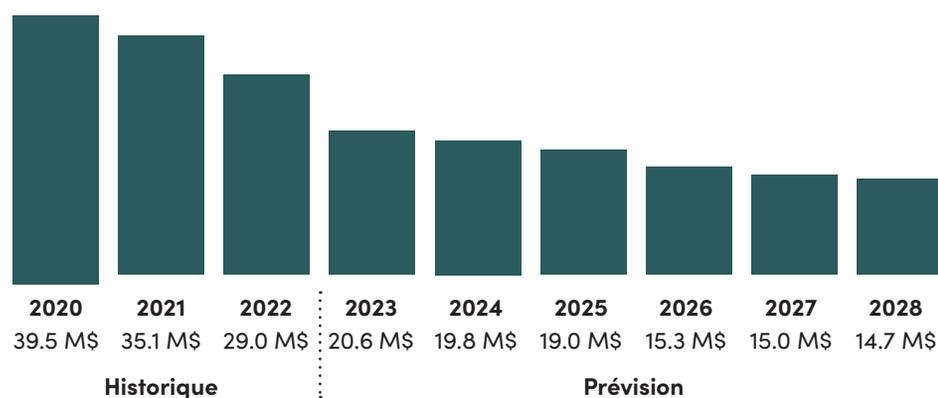
Programme quinquennal d'immobilisations 2024-2028

Immobilisations	2024	2025	2026	2027	2028
Infrastructures de rues, d'aqueduc et d'égout	7 701 670 \$	3 082 500 \$	225 000 \$	2 750 000 \$	5 000 000 \$
Autres infrastructures	718 455 \$	258 398 \$	243 654 \$	530 000 \$	530 000 \$
Machinerie, véhicules et équipements divers	627 000 \$	690 000 \$	695 000 \$	565 000 \$	540 000 \$
Bâtiments	2 872 845 \$	7 302 919 \$	4 865 000 \$	1 630 000 \$	— \$
Parcs et sites des loisirs	366 040 \$	1 032 167 \$	500 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Informatique	57 500 \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Total	12 343 510 \$	12 365 984 \$	6 528 654 \$	5 575 000 \$	6 170 000 \$

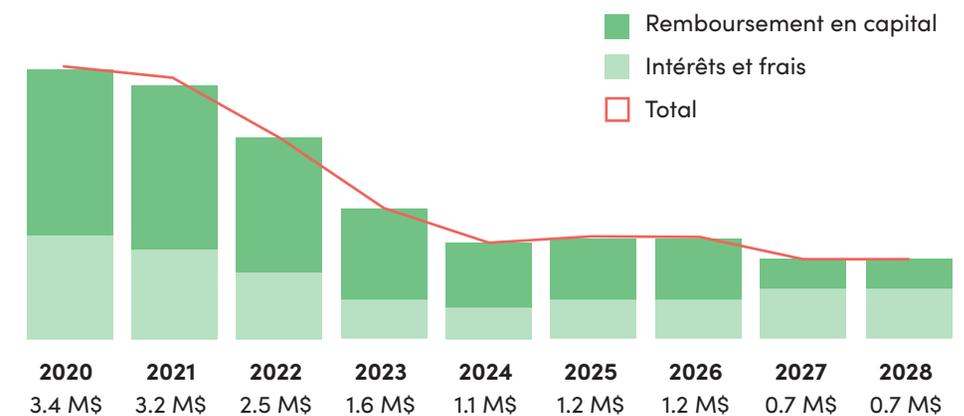
Financements	2024	2025	2026	2027	2028
Activités de fonctionnement (paiement comptant)	2 905 869 \$	3 398 978 \$	3 381 172 \$	3 552 482 \$	3 383 722 \$
Fonds de parcs et de terrains de jeux et fonds de redéveloppement	125 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Aides financières potentielles	6 296 008 \$	7 628 539 \$	1 438 100 \$	1 922 518 \$	2 686 278 \$
Excédent de fonctionnement non affecté (surplus)	3 016 633 \$	1 238 467 \$	1 609 382 \$	— \$	— \$
Règlements d'emprunt	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Total	12 343 510 \$	12 365 984 \$	6 528 654 \$	5 575 000 \$	6 170 000 \$

Diminuer la dette du passé

Endettement total net à long terme



Service de la dette



Maintenir le compte de taxes le plus bas possible

Comparaison du compte de taxes pour un immeuble résidentiel d'une valeur moyenne de 308 254 \$

L'Ancienne-Lorette	2023	2024	Écart (\$)
Taux résidentiel / 100 \$ d'évaluation	0,8810	0,9052	
Taxe foncière générale	2 715,72 \$	2 790,32 \$	74,60 \$
Aqueduc, égouts et matières résiduelles	468,87 \$	486,63 \$	17,76 \$
Total	3 184,59 \$	3 276,95 \$	92,36 \$

	L'Ancienne-Lorette	Ville de Québec	Anciennes villes fusionnées	Saint-Augustin-de-Desmaures
Taux résidentiel 2024 / 100 \$ d'évaluation	0,9052	0,9485	0,9072	* 0,9772
Taxe foncière générale	2 790,32 \$	2 923,79 \$	2 796,48 \$	3 012,26 \$
Aqueduc, égouts et matières résiduelles	486,63 \$	524,00 \$	524,00 \$	457,00 \$
Total	3 276,95 \$	3 447,79 \$	3 320,48 \$	3 469,26 \$
Écart		+ 170,84 \$	+ 43,54 \$	+ 192,31 \$

* Taux 2023



Votre compte de taxes 2024

Les factures de taxes municipales sont émises le **31 janvier**. Elles seront déposées dans le *Dossier Citoyen* des propriétaires ayant adhéré au compte de taxes électronique ou, dans le cas contraire, expédiées par la poste.

Quand payer ?

La Ville de L'Ancienne-Lorette vous offre la possibilité de payer votre compte de taxes en **4 versements, sans frais ni intérêt, ou en 12 versements égaux, avec frais et intérêts.**



Voici les dates d'échéance pour l'année 2024 :

1^{er} mars

2 mai

11 juillet

26 septembre

Possibilité de payer en 12 versements égaux

Le mode de versements égaux (MVE) permet d'étaler le paiement de vos taxes municipales en 12 versements (avec frais et intérêts). Information : 418 872-9811. Notez que vous devez obligatoirement adhérer au service de prélèvements de taxes automatiques afin de pouvoir bénéficier du MVE.

Adhérez aux prélèvements de taxes automatiques



Saviez-vous que vous pouvez payer vos taxes par prélèvements bancaires automatiques ?

Évitez les retards et les oublis ! Vos paiements seront effectués à temps, sans même y penser.

- Sur le site **lancienne-lorette.org**, rendez-vous dans la section *Taxes et évaluation*.
- Cliquez ensuite sur *Modes de paiement*, puis sur *Formulaire en ligne*. Des versions imprimées du formulaire sont également disponibles à l'hôtel de ville.





Festival des neiges

DE L'ANCIENNE-LORETTE

Gratuit

**Le rendez-vous
incontournable
de l'hiver !**

**16 et 17 février,
au parc de la Rivière**

Préparez vos habits de neige et venez
bouger en famille au Festival des neiges
de L'Ancienne-Lorette les 16 et 17 février !

Au menu de cet événement gratuit :
concours de sculptures sur neige, jeux
gonflables, glissades, chasse au trésor,
maquillage, bricolage et plus encore !

De plus, parmi nos nouveautés, profitez
d'ateliers gratuits d'initiation au patinage,
en collaboration avec le Club de patinage
sportif de L'Ancienne-Lorette.



Lancez-vous un
défi en famille,
en amis ou entre
collègues !

Concours de sculptures sur neige

Formez votre équipe de 3 personnes et
prenez part au concours de sculptures
sur neige du Festival des neiges.

Prenez plaisir à sculpter un bloc de neige de grande
dimension sous le thème « Dans mon rêve ».

Faites vite ! Inscrivez votre équipe avant le 2 février !

Règlements et inscription : lancienne-lorette.org

Information : loisirs@lancienne-lorette.org



Profitez de l'hiver au parc de la Rivière !

Gratuit et facilement accessible !

Pendant toute la saison hivernale, profitez des installations du parc de la Rivière, situé au 1307, rue des Loisirs Est.

Patinoires extérieures

Le parc de la Rivière dispose d'un **anneau de patinage** pour le patinage libre et de **trois patinoires avec bandes** pour pratiquer le hockey libre.



Horaire

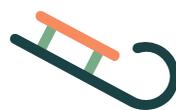
Lundi au vendredi : 12 h à 22 h
Samedi et dimanche : 10 h à 22 h

L'horaire est sujet à changement sans préavis en fonction des conditions météorologiques.

Pour connaître l'état des patinoires, consultez la page Installations récréatives, au lancienne-lorette.org.

Aire de glissade

Apportez votre traîneau, tapis à neige ou votre soucoupe pour profiter de la pente naturelle enneigée située au parc de la Rivière !



Horaire

Accessible en tout en tout temps, à la lumière du jour (aucun éclairage).

Randonnée pédestre, raquette, vélo sur neige et ski de fond classique

Le magnifique réseau de sentiers de 7 kilomètres plaira à tous les amateurs de grand air. Tout l'hiver, les sentiers sont minutieusement entretenus pour que vous puissiez en profiter au maximum !

Pour connaître l'état des sentiers, consultez la page Installations récréatives, au lancienne-lorette.org.

Prêt d'équipements de loisirs gratuit cet hiver !

Nouveau

- Patins à glace (enfants et adultes)
- Raquettes à neige (enfants et adultes)
- Tubes de glisse
- Trotinettes des neiges
- Luges EVO pour la pratique du patin et du ski de fond pour les personnes à mobilité réduite

Comment emprunter les équipements ? Rendez-vous à la roulotte chauffée, à côté des patinoires du parc de la Rivière, puis présentez une **preuve de résidence avec photo (obligatoire)**.

Rubrique des conseillers

Déploiement du Plan directeur de transport actif : La sécurité une priorité !



Nicolas St-Gelais
Conseiller, District 5 –
Saint-Jean-Baptiste

En tant que représentant du district Saint-Jean-Baptiste, j'aimerais vous entretenir sur un sujet qui me tient à cœur, soit la sécurité de notre quartier et de toute la municipalité.

Tout d'abord, **saviez-vous que ?**

- **Le quartier Saint-Jean-Baptiste est le quartier regroupant le plus de jeunes familles.**
- **Près de 75 % des élèves fréquentant l'école Le Ruisselet s'y rendent autrement qu'en utilisant le transport scolaire. Plusieurs se déplacent à pied ou par d'autres moyens de mobilité active,** considérant la proximité de l'école avec leur domicile.

Pour continuer d'améliorer la sécurité des déplacements dans notre quartier, la Ville de L'Ancienne-Lorette prévoit réaliser, au cours de l'été 2024, des travaux d'importance permettant de concrétiser un autre projet lié au premier Plan directeur de transport actif. Pour ce faire, deux demandes d'aide financière ont été déposées auprès du gouvernement du Québec, en

décembre dernier, **dans le but d'obtenir des subventions substantielles.** Ces demandes visent le maintien, l'amélioration et le développement d'infrastructures de transport actif **pour revaloriser et sécuriser la rue Damiron.**

Outre le remplacement du pavage, l'ajout d'un corridor actif traversant le secteur à l'est de la rivière Lorette pour rejoindre la rue Saint-Jean Baptiste et la piste cyclable du boulevard Chauveau, est prévu. Près de 2 km de trottoirs et plus de 1 km de bande cyclable seront ainsi ajoutés, tout en conservant de nombreuses cases de stationnement.

Par ces différentes interventions de déploiement d'infrastructures sur la rue Damiron, la Ville de L'Ancienne-Lorette continuera d'améliorer la sécurité et la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens.

Métamorphose de la cour de l'école Le Ruisselet l'été prochain

L'école primaire de notre quartier, Le Ruisselet, continue d'investir des efforts remarquables pour les jeunes de L'Ancienne-Lorette. Après les classes flexibles en 2016 et l'enseignement à l'extérieur en 2019, le Centre de services scolaire des Découvreurs nous

a informés que des travaux majeurs de rénovation et de mise en valeur de la cour d'école se réaliseront finalement à l'été 2024.

Les nouvelles infrastructures permettront notamment d'encourager la pratique sécuritaire d'activités physiques chez les jeunes et de faire en sorte qu'ils soient mieux disposés aux apprentissages à leur retour en classe.

Ce projet de réaménagement de la cour d'école, porté par les membres du personnel, des dizaines de parents et de nombreux partenaires, a été financé grâce à l'appui de plusieurs donateurs et commanditaires et, en grande partie, par le Centre de services scolaire des Découvreurs. La Ville de L'Ancienne-Lorette est aussi heureuse d'y contribuer.

Bien que la cour d'école soit un lieu destiné prioritairement à la clientèle scolaire, elle contribue à la vitalité du quartier. En effet, donner accès à la cour en dehors des heures de classe est une façon d'augmenter la pratique d'activités physiques des jeunes, un objectif partagé par le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette. C'est donc toute la communauté, et non seulement l'école, qui bénéficiera des impacts positifs de ce projet !



Activités de la relâche

Du 3 au 8 mars, une foule d'activités attendent vos enfants pour une relâche scolaire des plus amusantes !

Nos journées de type camp de jour sont encadrées et animées par le personnel du camp de jour estival de la Ville de L'Ancienne-Lorette !

Inscription dès le 22 janvier, à 8 h 30, à partir de votre *Dossier Citoyen*. Faites vite, les places sont limitées !

Dimanche 3 mars	Lundi 4 mars	Mardi 5 mars	Mercredi 6 mars	Jeudi 7 mars	Vendredi 8 mars
13 h à 14 h et 14 h 30 à 15 h 30 Atelier : Dessin manga	7 h 30 à 17 h Camp de jour : Sortie à l'école de cirque et baignade	7 h 30 à 17 h Camp de jour : Sortie au Musée de la civilisation	7 h 30 à 17 h Camp de jour : Sortie à la cabane à sucre	7 h 30 à 17 h Camp de jour : Sortie au cinéma et baignade	7 h 30 à 17 h Camp de jour : Jeux extérieurs et baignade
			13 h 30 à 14 h 30 Spectacle : Marionnettes pour petits rêveurs	13 h 30 à 15 h Atelier : Bande dessinée	13 h à 14 h Atelier : Lutte robotique
					14 h 30 à 15 h 30 Atelier : Mécanique et robotique



Le saviez-vous ? La **bibliothèque Marie-Victorin** offre une série de jeux de table et de livres spécialement sélectionnés pour la semaine de relâche. Venez en profiter en famille ou entre amis !

Des laissez-passer pour visiter le musée du Royal 22^e régiment ainsi que le musée des Augustines sont disponibles gratuitement au comptoir du prêt ! Une belle découverte à faire en famille pendant la semaine de relâche.



DE L'ANCIENNE-LORETTE

Camp de jour estival

Les inscriptions au camp de jour estival débuteront le 9 avril prochain. D'ici là, restez à l'affût de nos communications pour connaître tous les détails et les options qui seront offertes !

Votre enfant sera inscrit au camp de jour et a besoin d'un accompagnement spécialisé ? Vous avez jusqu'au 10 mars pour transmettre son inscription.

Comment faire ?

- Complétez les documents concernant l'accompagnement, disponibles au lancienne-lorette.org, sur la page Camp de jour, dans la section Loisirs et culture.
- Une fois complétés, envoyez vos documents par courriel au froy@lancienne-lorette.org.
- Les inscriptions seront soumises à un comité d'évaluation. Cette mesure est mise en place afin de nous assurer de pouvoir répondre adéquatement aux besoins de votre enfant.

Un été trippant t'attend !

Un emploi qui te permet de profiter de tes soirées et de tes fins de semaine, de faire partie d'une gang dynamique, de parfaire ton bronzage et de chanter à tue-tête, ça se peut ?

Viens travailler dans l'équipe de feu du camp de jour de L'Ancienne-Lorette !

Nous sommes à la recherche d'animateurs et d'accompagnateurs âgés de 15 ans et plus pour l'été 2024. Salaire concurrentiel, ambiance de travail stimulante et travail d'équipe seront au rendez-vous !

Pour consulter les offres d'emploi, visite le lancienne-lorette.org dans la section Offres d'emploi. Tu peux aussi nous envoyer dès maintenant ton CV à emploi@lancienne-lorette.org



Nouvelles des organismes

Moisson Soleil

Un partenariat qui fait tout son sens

Un nouveau comptoir alimentaire voit le jour à L'Ancienne-Lorette !

Unis afin d'aider la population dans cette période d'incertitude économique, Moisson Soleil voit le jour grâce à un partenariat entre l'organisme Rayon de soleil et la Saint-Vincent-de-Paul (Conférence L'Ancienne-Lorette). Appuyé par Moisson Québec, la Ville de L'Ancienne-Lorette et le député de La Peltrie Éric Caire, le projet Moisson Soleil est unique en son genre. Situé au point de service Émile-Loranger, Moisson Soleil distribue des denrées à la population du territoire en plus d'offrir des plats cuisinés par des bénévoles. Appuyé par une forte équipe de bénévoles dynamiques et impliqués, Moisson Soleil voit le jour grâce aux nombreux partenariats du milieu.

« Les besoins en sécurité alimentaire sont bien présents à L'Ancienne-Lorette. Depuis une année, nous voyons à chaque semaine le nombre de demandes grimper », affirme Martine Duchaine, directrice générale de Rayon de soleil.

À titre d'exemple, dans la grande région de Québec, c'est le même constat : près de 80 000 personnes sont aidées chaque mois, soit une hausse de 27 % en un an seulement.

Pour vous inscrire : Avec une preuve de revenu et de résidence, appelez au 418 871-7055. La distribution alimentaire est offerte deux mardis par mois. Consignes précises sur place. Une contribution minimale est demandée.

Déjà en opération depuis plusieurs années, le service d'aide alimentaire de la Conférence St-Vincent de Paul maintient sa présence hebdomadaire pour les Loretains admissibles à ce service. Pour plus d'informations sur ce service, veuillez laisser un message au 418 874-0101.



Jacquelin Bureau, président de la Saint-Vincent-de-Paul (Conférence de L'Ancienne-Lorette) et Martine Duchaine, directrice de Rayon de Soleil

Rayon de soleil

Le frigo-partage célèbre son 1^{er} anniversaire !

LA BOÎTE À FringA-L, le premier frigo-partage sur le territoire de la Ville de L'Ancienne-Lorette a célébré son 1^{er} anniversaire, en novembre dernier.

Rappelons que le projet de frigo-partage, initié par un comité de citoyens bénévoles et par l'organisme Rayon de soleil, vise à diminuer le gaspillage alimentaire et à augmenter l'aide aux Loretains dans le besoin.

Nous tenons à vous remercier pour vos généreuses contributions et nous vous invitons à continuer de garnir le frigo-partage, en y déposant des denrées et des plats préparés, afin d'aider vos concitoyens dans le besoin.

Nous tenons également à remercier chaleureusement les précieux partenaires de ce projet communautaire : M. Éric Caire, député de la Peltrie, la Ville de L'Ancienne-Lorette ainsi que les partenaires de Rayon de soleil, soit la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien, la quincaillerie Home Hardware, la Paroisse Notre-Dame-de-l'Annonciation et Déry - Résultats Marketing.

Rayon de soleil accueille un nouveau président !

Bénévole depuis 2009 au sein de l'organisme Rayon de soleil, M. Roger Jobin entreprend son premier mandat de président. Il s'implique en tant qu'accompagnateur pour les transports médicaux ainsi que pour la popote roulante. Infirmier de formation, il a été gestionnaire à la RAMQ pendant 32 ans. Fier papa de 2 enfants et de 2 petits-enfants, M. Jobin se démarque par son entregent et son positivisme et saura apporter à l'organisme professionnalisme, rigueur et écoute active. Merci de votre présence à Rayon de soleil !



M. Roger Jobin

KARATÉ KYOSHINDO

L'Ancienne-Lorette brille en compétition !

Le 18 novembre dernier, une belle délégation du Club de karaté Kyoshindo de L'Ancienne-Lorette s'est rendue à Saint-Raymond pour participer à la compétition organisée par le club Yoseikan local. Et quelle compétition ! Non seulement les participants du Club Kyoshindo ont eu beaucoup de plaisir, mais ils ont fait une impressionnante récolte de trophées et de médailles.

Jeunes et moins jeunes, ceintures noires comme ceintures de couleurs, les participants ont offert de magnifiques performances dans pratiquement toutes les catégories (katas, katas armés, katas synchronisés, combat), en plus de faire preuve d'un esprit sportif digne de mention.

Bravo à toute l'équipe !

Information : karatekyoshindo.com. Essai gratuit en tout temps !

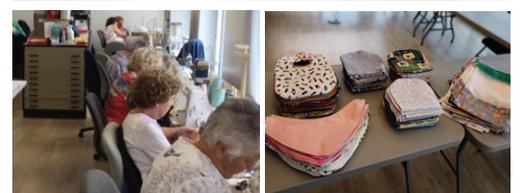
Quelques-uns des membres du Club de karaté Kyoshindo de L'Ancienne-Lorette ayant participé à la compétition de Saint-Raymond.



Apprenti de la couture

Initiative loretaine

Notre organisme a complété, en novembre 2023, une dernière Initiative loretaine dans le cadre du 350^e. En effet, des peluches et des mini-coussins ont été remis à la bibliothèque Marie-Victorin afin d'agrémenter la section jeunesse. Mme Nadyne Poirier, directrice de la bibliothèque, a chaudement accueilli les dames bénévoles venues effectuer cette livraison toute particulière !



Soulignement des naissances

Notre organisme a été enchanté de participer au projet de soulignement des naissances loretaines, lancé en novembre dernier ! Notre équipe de bénévoles a ainsi confectionné 75 sacs réutilisables comprenant chacun trois bavoires. Cette production inclut également une brochure nous identifiant.

Nous tenons à souligner le travail exceptionnel des dames passionnées qui ont mis, de près ou de loin, la main à la pâte dans ce beau projet !



ORGANISMES



-Clinique d'allaitement
 -Location et achat de tire-lait
 -Soutien téléphonique
 -ateliers d'informations prénataux
 -ateliers thématiques postnataux
 -Fiches conseils

www.chantelait.org

418-877-5333

sur RDV

À chaque semaine nous avons des ateliers sur des thèmes variés.

Mardi de 9h30 à 11h30
3180 avenue D'Amours

Vendredi de 9h30 à 11h30
1625 rue Notre-Dame



Conférence Saint-Vincent-de-Paul de l'Ancienne-Lorette

Pour venir en aide à nos familles démunies

Cueillette de vêtements : conteneurs situés derrière la bibliothèque, chez Home Hardware, rue Notre-Dame, ainsi qu'à notre local.

Cueillette de livres, petits électroménagers, vaisselle, jouets, équipements sportifs, CD : tous ces objets sont recyclés et remis à des familles ou encore vendus pour autofinancer nos différentes initiatives d'entraide : comptoir alimentaire, camps de jour, rentrée scolaire, paniers de Noël, etc.

Bénévoles recherchés : tri des dons et visites dans les familles.

Suivez-nous sur Facebook !

Vous avez besoin d'aide ? Laissez-nous un message au 418 874-0101, l'un(e) de nos bénévoles se fera un plaisir de communiquer avec vous.

Escadron 921 L'Ancienne-Lorette des cadets de l'Air

Un automne bien rempli pour nos jeunes, et un hiver qui promet !

L'Escadron 921 a tenu, le 22 septembre dernier, une soirée portes ouvertes. Les jeunes de l'Escadron y ont animé une dizaine de kiosques d'information où ils ont pu parler des activités et des formations offertes dans leur unité. Plusieurs dizaines de visiteurs, pour la plupart des adolescents accompagnés de leurs parents, en ont appris un peu plus sur le Programme des cadets de l'Air ainsi que sur l'Escadron 921. Cette soirée a été très appréciée par les visiteurs, et a mené au recrutement d'une vingtaine de nouveaux cadets.

Activités optionnelles régulières

En plus de la soirée d'instruction régulière qui a lieu chaque vendredi soir pour tous les cadets, plusieurs activités optionnelles se déroulent à d'autres moments durant la semaine : cours théorique de pilotage, musique, tir de précision, art oratoire et improvisation et biathlon.

Activités spéciales

En plus de la formation régulière du vendredi et des activités optionnelles, les cadets de l'Escadron 921 ont été conviés à participer à différentes activités spéciales : vols de familiarisation sur planeur, week-end de survie en forêt et visite de la Citadelle de Québec.



Un hiver qui promet

Les semaines à venir tiendront nos cadets bien occupés alors que plusieurs compétitions prévues cet hiver permettront à nos représentants de s'illustrer dans des activités sportives ou culturelles. De plus, le calendrier d'instruction régulière du vendredi soir permettra quant à lui à tous les cadets de l'Escadron de progresser et d'apprendre dans un contexte de groupe et de travail d'équipe, tout en ayant du plaisir et en créant des liens d'amitié.

Les personnes qui désirent plus d'information au sujet de l'Escadron 921 des cadets de l'aviation de L'Ancienne-Lorette peuvent visiter le 921.ca ou joindre la direction à l'adresse courriel 921Aviation@cadets.gc.ca.

AFÉAS

14 février : Atelier plaisir d'écrire

21 février : Histoire de l'AFÉAS

Joignez-vous à notre grande famille !

Nour Sayem : noursayem13@gmail.com | 418 561-6156

Cercle de Fermières

Les Fermières, c'est bien plus que les arts textiles !

Après une année fort occupée par le 90^e anniversaire et les projets spéciaux, les membres du Cercle de Fermières demeurent très actives. L'automne s'est avéré rempli de cours et d'ateliers, de tissage et de cuisine ! En effet, des membres ont préparé des petites douceurs en prévision du Marché de Noël qui a d'ailleurs été un succès sur toute la ligne ! Les récoltes issues du Jardin communautaire ont d'ailleurs servi à cuisiner différentes choses et nous en sommes très fières.

Notre mission étant de préserver et de transmettre le patrimoine culturel et artisanal ainsi que l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille, nous travaillons fort pour offrir à nos membres la possibilité d'apprendre

de nouvelles techniques puisque nous sommes toujours à l'affût de ce qui se fait ailleurs dans le monde. Au cours de l'hiver et du printemps 2024, le Cercle de Fermières L'Ancienne-Lorette propose à ses membres des cours de tricot ainsi que la de broderie de base et brésilienne, en collaboration avec L'Atelier de Pénélope, boutique spécialisée en broderie, située ici-même, sur la rue St-Jacques. Plusieurs ateliers sont également au calendrier : crochet mosaïque, sac en tissu d'ameublement, sac à bouteille de vin, broderie Sashiko, couture d'une pièce au tricot, etc. Les tisserandes ne sont pas en reste, puisque le groupe s'agrandit sans cesse et les métiers regorgent de pièces des plus magnifiques les unes que les autres.

Afin de briser l'isolement et de permettre aux membres de se rencontrer à l'extérieur des réunions mensuelles, des rencontres pour socialiser de jour et de soir sont organisées tous les mercredis, 11 h 30 à 15 h30 au Point de service Émile-Loranger. Pour les dames qui travaillent ou qui préfèrent se rencontrer en soirée, une activité Jasette et cie est planifiée un jeudi soir par mois dans nos locaux au Centre communautaire.

Les Fermières sont toujours à la recherche de nouveaux talents et d'idées, de professeurs en arts textiles ou de gens pour animer des ateliers ou des conférences qui rejoignent nos intérêts. Vous désirez vous impliquer ? N'hésitez pas à nous contacter !

Informations : Marylène Germain : cflanciennelorette@gmail.com
418 928-1879. Suivez-nous sur Facebook !



Cette courtepoinette faite à la main a été généreusement offerte par Mme Danielle Audet. La gagnante du tirage fait lors du Salon de Noël est Mme Linda Michaud. Félicitations !

Et après ?



Johanne Laurin
Conseillère, District 3 –
Saint-Paul

Le rideau vient tout juste de tomber sur 2023, année inoubliable du 350^e anniversaire de L'Ancienne-Lorette. Le défi était grand et les attentes tout autant ! Célébrée en grande pompe, cette étape charnière a rassemblé des milliers de participants d'ici et d'ailleurs qui ont vibré au rythme d'une programmation haute en couleur, déployée sur une année complète.

Mission accomplie par la formidable équipe de la Ville, des employés dévoués à la tête pleine d'idées, épaulés par le conseil municipal qui ne souhaitait qu'une chose : que les citoyens s'approprient leur fête. Et ils ont répondu en grand nombre à l'appel, sautant pied joint dans les célébrations !

Que reste-t-il de toute cette effervescence ? De nouvelles amitiés, des souvenirs impérissables et un sentiment d'appartenance plus fort que jamais. Nous avons tourné notre regard vers le passé, savouré le moment présent et nourri des rêves pour l'avenir.

Ensemble, nous avons effectué un véritable voyage à travers le temps, revisitant avec

émotion notre riche histoire et célébrant maintes réalisations qui ont façonné notre belle communauté au fil des siècles.

Les festivités ont été marquées par des événements spectaculaires, des retrouvailles chaleureuses et une profonde réflexion sur qui nous sommes. Nous avons honoré les pionniers et les visionnaires qui ont érigé les fondations de notre ville, tout en reconnaissant le dévouement continu de ceux qui travaillent avec cœur et détermination pour la faire prospérer aujourd'hui.

Au cours de cette année exceptionnelle, nous avons eu l'occasion de renforcer les liens au sein de notre communauté. Les divers événements culturels, les initiatives lorettaines, les expositions historiques et les grandes festivités ont créé un sentiment d'unité et de fierté. Ces moments partagés resteront à jamais gravés dans notre mémoire collective, témoignant de la force et de la diversité qui caractérisent notre ville unique et nos citoyens.

Alors que nous tournons la dernière page de ce chapitre historique, il est crucial de regarder vers l'avenir. **Les célébrations ne marquent pas la fin, mais plutôt le début d'un nouvel épisode des plus prometteurs.**

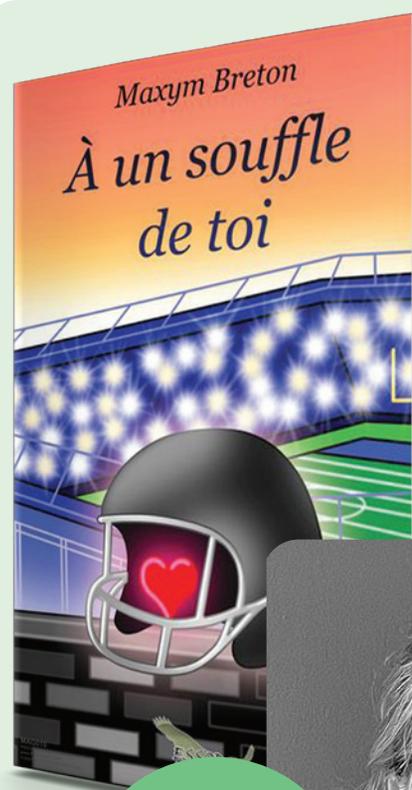
Nous sommes appelés à nous projeter avec optimisme dans le futur avec la même détermination et la même passion qui ont animé nos ancêtres et ceux qui les ont suivis.

Dans les années à venir, nous continuerons à œuvrer main dans la main pour faire de notre ville un milieu sain et florissant où le dynamisme, l'inclusion et l'engagement sont au cœur de notre raison d'être. Poursuivons le travail prodigieux qui a défini notre passé, tout en embrassant les occasions favorables qui se présenteront à nous.

Ensemble, nous pouvons écrire une nouvelle page de notre histoire, guidés par l'appréciation du passé et motivés par la promesse d'un avenir meilleur. Célébrons notre héritage, mais regardons toujours devant nous, prêts à relever les défis et à créer un avenir qui honore et transcende les 350 années qui nous ont précédés.

Merci à chacun d'entre vous qui avez contribué, à votre manière, au succès de cette célébration historique et mettons l'épaule à la roue afin que notre ville continue à prospérer, à se distinguer et à briller au cours des années à venir.

Nous resterons toujours de fiers Lorettains, de cœur et d'audace.



Maxym Breton,
auteure



Fiers Lorettains !

De nombreux Lorettains s'illustrent ici et ailleurs, dans différents domaines, et font ainsi rayonner la fierté lorettaine.

Maxym a écrit et publié son premier roman à l'âge de 14 ans. Déjà à l'écriture de son deuxième manuscrit, elle rêve de devenir une écrivaine connue et de vivre de ses mots.

Philippe Gagnon, joueur des Alouettes de Montréal et vainqueur de la Coupe Grey



Natif et résident de L'Ancienne-Lorette, c'est ici même que Philippe a fait ses débuts en football, au sein de l'équipe des Athlétiques de la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette.

Merci d'être des modèles aussi inspirants et positifs pour nos jeunes Lorettains !

La Ville vous présente... le Service du greffe

Dans l'esprit de fierté que partagent les Loretains, nous sommes heureux de vous présenter, dans les prochaines éditions du journal, une série d'articles sur les divers services de la Ville.

Le Service du greffe

Au sein de la Ville, le greffe offre un soutien juridique à toutes les autres directions, leur permettant ainsi de vous offrir un service de grande qualité tout en respectant les règles et normes en vigueur.

En effet, chaque fonction que la Ville exerce auprès de ses citoyens implique un domaine de droit spécifique. Par exemple, les activités de loisirs, les rénovations, les contrats ou le déneigement comportent

tous différentes règles à être interprétées et appliquées. C'est pourquoi, les avocates et la technicienne juridique se doivent d'être polyvalentes et à l'affût de l'évolution de plusieurs domaines juridiques.

En plus de ce rôle de conseil général, le greffe prépare les séances du conseil municipal et rédige les projets de résolution et de règlements à soumettre aux élus.

Il est également responsable de la prévention et la gestion des



litiges civils et pénaux ainsi que des réclamations.

Le greffe assure aux citoyens le respect de leurs droits en matière d'accès à l'information et de protection de la vie privée.

Lors des élections municipales, la greffière en est d'office la

présidente. Elle veille par ce rôle au respect de la démocratie.

Finalement, le greffe constitue la mémoire de la Ville, puisqu'il rassemble et conserve l'information collective, grâce à ses archives.

Période de renouvellement des licences canines – 1^{er} janvier de chaque année

Propriétaire d'un compagnon à quatre pattes ? Il est maintenant temps de renouveler sa licence canine.

Pour ce faire, utiliser la plateforme de gestion animalière en ligne afin d'effectuer le renouvellement de celle-ci. Le tarif est de 35 \$.

jeminscrismaintenant.com/lancienne-lorette/

Des changements à votre situation ? N'oubliez pas de nous informer. La plateforme permet également de :

- Mettre à jour les coordonnées de votre animal.
- Effectuer un remplacement de licence, lorsqu'égaré.
- Mettre fin à une licence, par exemple lors d'un décès ou d'un déménagement.

Les licences sont valides du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année et les médailles sont bonnes à vie.

Nous vous rappelons qu'une licence canine est obligatoire pour chaque chien sur le territoire de L'Ancienne-Lorette. Elle permet de retrouver votre animal s'il s'égaré, mais aussi de contribuer au financement des services de contrôle animalier.

Il est également possible d'obtenir une licence ou d'en effectuer le renouvellement à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture.

Pour toute question concernant Gestipattes, veuillez communiquer avec nous par courriel, à licencechien@lancienne-lorette.org, ou par téléphone, au 418 872-9811.

Quelques rappels utiles, pour un hiver sans souci!

- Il est interdit de déposer de la neige sur les terrains de la Ville.
- Il est également interdit de déverser de la neige ou de la glace sur le terrain d'un voisin.
- Il est fortement recommandé de retirer toute glace ou neige à proximité de votre thermopompe.

Opérations hivernales

POUR UN DÉNEIGEMENT EFFICACE ET SÉCURITAIRE, VOUS AVEZ AUSSI UN RÔLE À JOUER !

C'est facile ! Il suffit de laisser dans votre entrée, plutôt que dans la rue :

- **Votre voiture;**
- **Vos bacs de collecte;**
- **Vos équipements sportifs.**

Vous faciliterez ainsi le travail de nos équipes et contribuerez à l'entretien de nos rues et à la sécurité de tous !

Du 15 novembre au 15 avril, des alertes Opérations hivernales peuvent être en vigueur sur le territoire. Les alertes sont émises au plus tard à 19 h pour l'interdiction de stationnement du soir même, débutant à 22 h. Elles peuvent inclure une ou plusieurs zones à la fois.

Il est de la responsabilité du citoyen ou du conducteur désirant se stationner dans les rues de L'Ancienne-Lorette de vérifier l'état des alertes. Le fait de ne pas avoir reçu un courriel, par exemple, n'est pas suffisant pour contester une contravention.

Plusieurs moyens s'offrent à vous afin de valider l'état des Opérations hivernales :

- Téléphone : 418 872-9817
- Internet : lancienne-lorette.org/services/environnement-et-voirie/etat-desinterdictions-de-stationnement/
- Courriel : Infolettre municipale

Que faire lors d'une Opération hivernale ?

Lorsqu'une Opération hivernale est en vigueur dans une zone, le stationnement dans les rues y est interdit de 22 h à 6 h. Comme l'Opération hivernale ne se limite pas au déneigement, l'interdiction demeure en vigueur après le passage des déneigeuses.

En contrevenant au règlement, vous nuisez aux travaux et retardez le processus d'entretien des rues. De plus, vous vous exposez à une amende et votre véhicule pourrait être remorqué à vos frais.

Aires de stationnement d'appoint

Lorsqu'une alerte est en vigueur, vous pouvez stationner votre véhicule aux emplacements suivants, dans les cases de stationnement prévues à cet effet :

- Bibliothèque Marie-Victorin, au 1635 rue Notre-Dame
- Hôtel de ville, au 1575 rue Turmel
- Saint-Vincent-de-Paul, au 1305 rue des Loisirs Est

Ces emplacements sont accessibles tous les jours, à toute heure, sauf de 9 h à 12 h pour des raisons d'entretien.

Déjà plus de
4 000
déplacements
effectués!

Flexibus : un franc succès!

Pour vos prochains déplacements, pensez-y !



Détails : rtcquebec.ca/rtc

Instauré chez nous en novembre dernier, le Flexibus compte déjà de nombreux adeptes parmi la population lorettaine !

Ce service de transport en commun sur demande vous permet de vous déplacer à l'intérieur du territoire lorettain ou de rejoindre le réseau d'autobus, et ce, au même tarif qu'un trajet en autobus!

Calendrier des collectes 2024 Ville de L'Ancienne-Lorette

Janvier							Février							Mars							Avril						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
	X	♻️	♻️	♻️	♻️	6					♻️	♻️	3						♻️	2		♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	6
7	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	13	4	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	10	3	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	9	7	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	13
14	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	20	11	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	17	10	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	16	14	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	20
21	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	27	18	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	24	17	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	23	21	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	27
28	♻️	♻️	♻️				25	♻️	♻️	♻️	♻️			24	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	31	28	♻️	♻️				
Mai							Juin							Juillet							Août						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
			♻️	♻️	♻️	4							1		♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	6					♻️	♻️	3
5	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	11	2	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	8	7	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	13	4	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	10
12	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	18	9	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	15	14	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	20	11	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	17
19	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	25	16	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	22	21	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	27	18	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	24
26	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️		23	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	30	28	♻️	♻️	♻️				25	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	31
Septembre							Octobre							Novembre							Décembre						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	7			♻️	♻️	♻️	♻️	5						♻️	2	1	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	7
8	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	14	6	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	12	3	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	9	8	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	14
15	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	21	13	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	19	10	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	16	15	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	21
22	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	28	20	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	26	17	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	23	22	♻️	♻️	X	♻️	♻️	30
29	♻️						27	♻️	♻️	♻️	♻️			24	♻️	♻️	♻️	♻️	♻️	30	31						

Collecte des ordures ménagères
Selon la journée de collecte de votre secteur.

Collecte des résidus verts
Selon la journée de collecte de votre secteur.

Collecte de branches
Inscription requise avant le vendredi précédant la collecte, à 12h.

Collecte des matières recyclables
Selon la journée de collecte de votre secteur.

Collecte des objets encombrants (monstres)
Inscription requise avant le vendredi précédant la collecte, à 12h.

Pour connaître le jour de collecte de votre secteur, utilisez l'outil de Recherche par adresse, au lancienne-lorette.org.

Le Loretain

Ville de L'Ancienne-Lorette

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Conception : Hebdo Litho
Illustrations : freepik.com
Tirage : Plus de 8 200 exemplaires

Le Loretain est un périodique publié 4 fois par année par la Ville de L'Ancienne-Lorette et distribué gratuitement dans tous les foyers de L'Ancienne-Lorette.

Toute information pour Le Loretain doit être acheminée à :

Ville de L'Ancienne-Lorette
1575, rue Turmel,
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5
418 872-9811 | communication@lancienne-lorette.org

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.